

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Nom de la substance:	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)
Numéro d'Enregistrement	01-2119487967-12-XXXX
REACH:	
N° CAS:	111-27-3
N° Index:	603-059-00-6
N° CE:	203-852-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Axxence Aromatic GmbH	
Rue:	Tackenweide 28	
Lieu:	D-46446 Emmerich am Rhein	
Téléphone:	+ 49 2822 68561 0	Téléfax: + 49 2822 68561 39
E-mail:	info@axxence.com	
Interlocuteur:	Safety Team	Téléphone: + 49 2822 68561 0
E-mail:	safety-documentation@axxence.com	
Internet:	www.axxence.de	
Service responsable:	Safety Management	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226
Acute Tox. 4; H312
Acute Tox. 4; H302
Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302+H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 2 de 12

<p>P233 P240 P241 P242 P243 P264 P270 P280</p> <p>P301+P312</p> <p>P330 P302+P352 P303+P361+P353</p> <p>P312 P362+P364 P305+P351+P338</p> <p>P337+P313 P370+P378</p> <p>P403+P235 P501</p>	<p>de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Se laver Mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser Poudre d'extinction / mousse résistante à l'alcool / Dioxyde de carbone (CO₂) pour l'extinction.</p> <p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.</p>
--	---

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C₆ H₁₄ O
Poids moléculaire: 102,18 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)			100 %
	203-852-3	603-059-00-6	01-2119487967-12-XXXX	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H226 H312 H302 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
111-27-3	203-852-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)	100 %
	par inhalation: CL50 = >71 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >1500 - <2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 720 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 3 de 12

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillées. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 4 de 12

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	99 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	210 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	28 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	0,19 mg/cm ²
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	24,5 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	14 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	14 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 5 de 12

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)	
Eau douce		2,6 mg/l
Eau de mer		0,256 mg/l
Sédiment d'eau douce		5,08 mg/kg
Sédiment marin		0,5 mg/kg
Sol		0,12 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	-45 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	157 °C
Inflammabilité:	non applicable non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	60 °C
Température d'auto-inflammation:	280 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	3,64 mm ² /s

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 6 de 12

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	1,3 g/l
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	1,8
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,93 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	7,9 hPa
Densité (à 20 °C):	0,82 g/cm ³
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	3,52

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique:

2,98 mPa·s

(à 40 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par contact cutané.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 7 de 12

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)				
	orale	DL50 720 mg/kg	Rat	South African Medical Journal.	
	cutanée	DL50 >1500 - <2000 mg/kg	Lapin	REACH Registration	OECD 402
	inhalation (1 h) vapeur	CL50 >71 mg/l	Rat	REACH Registration	

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 97 mg/l	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH Registration	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 80 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 201 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Registration	EU Method C.2

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 8 de 12

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)			
	OECD 301 B	77,7%	28	REACH Registration
	readily biodegradable			
	OECD 301 B	76,5%	24	REACH Registration
	readily biodegradable			
	OECD 301 B	64,9%	10	REACH Registration
	readily biodegradable			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)	1,8

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
111-27-3	NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)	50	Espèces de poissons (non définies)	REACH registration

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 9 de 12

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 2282
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	HEXANOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 2282
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	HEXANOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 2282
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	HEXANOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 10 de 12



Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 2282
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: HEXANOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L
Passenger LQ: Y344
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 100 % (820 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 100 % (820 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 11 de 12

Résorption cutanée/sensibilisation: Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,13,14,15,16.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables

Acute Tox: Toxicité aiguë

Eye Irrit: Irritation oculaire

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL ALCOHOL C-6 (HEXANOL)

Date de révision: 13.12.2022

Code du produit: 256700

Page 12 de 12

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H302+H312	Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres	-	-	-	-	-	-	-	

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques